



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

État des grands ouvrages de France et du viaduc de Martigues

Question écrite n° 12954

Texte de la question

M. Pierre Dharréville attire l'attention de Mme la ministre, auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports, sur les inquiétudes que soulève le rapport publié par son ministère sur l'état des plus grands ouvrages de France. Ce rapport indique que le viaduc de Caronte sur l'A55 à Martigues, actuellement en travaux, vient de sortir de la catégorie 3U, celle qui recense les ouvrages dont la structure est gravement altérée et nécessite une intervention urgente. Il précise, toutefois, qu'une nouvelle inspection devra être conduite pour confirmer cette amélioration. M. le député s'étonne que, jusqu'à la publication de ce rapport, aucune information sur le niveau de dégradation de ce viaduc n'ait été communiquée aux élus du territoire et à la population. Le viaduc de Martigues traverse des zones habitées et se trouve au cœur d'un axe routier qui relie les bassins est et ouest du Grand port maritime de Marseille. Plus de 80 000 véhicules par jour l'empruntent : transport de marchandises, de produits dangereux, voitures, autocars. Depuis la catastrophe de Gênes, le sujet est particulièrement sensible et la transparence doit être de mise sur l'état des ouvrages routiers. Il s'agit d'une question de sécurité. Il lui demande de l'informer des mesures qu'elle envisage de prendre pour que les élus des territoires concernés soient informés de l'état des ouvrages routiers. Pour le cas précis du viaduc de Martigues, dont les travaux s'achèveront en août 2019, il souhaite savoir pourquoi ils n'ont pas été entrepris avant, s'ils sont réellement de nature à restaurer l'ouvrage durablement, dans quels délais sera faite la nouvelle inspection et comment seront publiés les résultats. Enfin, il attire son attention sur l'urgence à développer les infrastructures de transport nécessaires à un développement du port respectueux des humains, de l'environnement et du territoire. Le recours au tout-camion, favorisé par l'insuffisance des infrastructures, notamment ferroviaires, entraîne des problèmes et des risques en cascade. Pour écarter les catastrophes, dramatiquement spectaculaires ou dramatiquement silencieuses, comme celles qui résultent de la pollution atmosphérique, il est temps d'investir dans le territoire. Il souhaite connaître les intentions du Gouvernement en la matière.

Texte de la réponse

Au lendemain du drame de Gênes, il est important d'assurer la plus grande transparence sur l'état de notre réseau routier national et notamment des ouvrages d'art, dont la liste et l'état sont progressivement mis en ligne sur le site du ministère de la transition écologique et solidaire. L'ensemble des murs et des ponts du réseau routier national non concédé sont surveillés par les gestionnaires selon une méthodologie définie à l'échelle nationale composée de visites annuelles de chaque ouvrage et d'inspections techniques tous les 3 ans. Le viaduc de Caronte sur l'A55 à Martigues est composé de cinq ouvrages, deux viaducs d'accès en béton précontraint au sud (un par sens de circulation), un viaduc métallique et deux viaducs d'accès en béton précontraint au nord (un par sens de circulation). Les viaducs d'accès et le viaduc métallique ont respectivement été classés 2E et 3U en 2016 selon le système d'évaluation image qualité des ouvrages d'art (IQOA). Les travaux de réparation des ouvrages en béton précontraint sont terminés et donneront lieu à une nouvelle visite d'évaluation en 2019. La première phase des travaux de réparation du viaduc métallique a démarré en 2017 et s'achèvera début 2019. Elle permettra de lever le caractère « U » de la cotation lors de la visite d'évaluation programmée après la dernière phase de travaux qui débutera à l'été 2019 et s'achèvera en 2020. Le projet de loi mobilités présenté en Conseil des ministres fin novembre traduira, en termes de programmation des

infrastructures, la priorité donnée par le Gouvernement à l'entretien et à la modernisation des réseaux existants, notamment le réseau routier national non concédé qui fera l'objet d'une attention toute particulière.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Dharréville](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (13^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12954

Rubrique : Transports routiers

Ministère interrogé : [Transports](#)

Ministère attributaire : [Transports](#)

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [2 octobre 2018](#), page 8756

Réponse publiée au JO le : [19 février 2019](#), page 1727